



Bruxelles, le 21.1.2014
COM(2014) 10 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

**Évaluation ex post de la manifestation «Capitales européennes de la culture 2012»
(Guimarães et Maribor)**

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Évaluation ex post de la manifestation «Capitales européennes de la culture 2012» (Guimarães et Maribor)

1. INTRODUCTION

Le présent rapport est présenté en vertu de l'article 12 de la décision n° 1622/2006/CE¹, qui dispose que, chaque année, la Commission veille à ce qu'une évaluation externe et indépendante des résultats atteints par la manifestation «Capitale européenne de la culture» de l'année précédente soit réalisée et présente un rapport sur cette évaluation aux autres institutions de l'UE pour la fin de l'année suivante.

Le présent rapport présente la position de la Commission sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation externe de la manifestation «Capitales européennes de la culture 2012»². Le texte intégral de l'évaluation, qui fournit des données quantitatives et qualitatives se rapportant aux différents points du présent rapport, peut être consulté à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/evaluation-commissioned-by-the-eu_fr.htm

L'évaluation externe a commencé par évaluer individuellement les deux capitales européennes de la culture 2012 (ci-après dénommées «CEC»): Guimarães et Maribor. Les résultats ont ensuite été comparés et des conclusions valables pour les deux villes et l'action CEC ont été tirées.

2. CONTEXTE

2.1. Action de l'UE en faveur de la manifestation «Capitale européenne de la culture»

Le programme initial «Ville européenne de la culture» a été créé au niveau intergouvernemental en 1985³. Sur la base de cette expérience, la décision n° 1419/1999/CE a institué une action communautaire en faveur de la manifestation CEC pour les années 2005 à 2019⁴. Elle a établi un ordre chronologique indiquant pour chaque année l'État membre ou les États membres habilités à accueillir la manifestation. Les pays habilités à accueillir la manifestation pour une année donnée devaient proposer des villes et soumettre leurs candidatures, lesquelles devaient contenir leurs programmes culturels pour l'année concernée, à un jury européen de sélection, lequel recommandait leur désignation à la Commission. Le Conseil des ministres désignait formellement les CEC.

¹ JO L 304 du 3.11.2006.

² Évaluation ex post des capitales européennes de la culture 2012 - rapport final à l'intention de la Commission européenne - confiée en 2012 par la Commission à ECORYS UK Ltd au titre du contrat-cadre de services n° EAC/50/2009 portant sur l'évaluation, les services liés à l'évaluation et le soutien à l'analyse d'impact.

³ Résolution des ministres responsables des affaires culturelles du 13 juin 1985 relative à l'organisation annuelle de la «Ville européenne de la culture».

⁴ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:1985:153:0002:0003:FR:PDF>
JO L 166 du 1.7.1999. Décision modifiée par la décision 649/2005/CE (JO L 117 du 4.5.2005).

Le 1^{er} janvier 2007, la décision n° 1419/1999/CE a été remplacée par la décision n° 1622/2006/CE, qui a précisé les objectifs et instauré une procédure nationale de sélection et de suivi en deux étapes, applicable à partir de la manifestation de 2013. La nouvelle décision a également introduit la tenue de réunions de suivi après la désignation, à l'issue desquelles le jury formule une recommandation concernant l'octroi aux capitales d'une somme d'argent en l'honneur de Melina Mercouri, à condition que les villes désignées satisfassent aux critères fixés par la décision n° 1622/2006/CE et aient mis en œuvre les recommandations émises par le jury de sélection et le jury de suivi et de conseil. L'aide financière de l'UE est fournie au titre du programme «Culture» de l'UE. Pour la période 2007-2013, ce programme met à disposition chaque année un montant maximal de 1,5 million d'euros par capitale européenne de la culture. Depuis la manifestation de 2010, toutes les villes désignées ont été soumises à la phase de suivi telle que définie dans la décision n° 1622/2006/CE.

2.2. Capitales européennes de la culture 2012

Le Portugal et la Slovaquie ont été désignés pour accueillir la manifestation CEC 2012 sur la base de la décision de 2006 et des dispositions transitoires fixées à l'article 14 de celle-ci en ce qui concerne la sélection et la désignation.

En outre, la décision de 2006 dispose spécifiquement que, pour les manifestations de 2010, 2011 et 2012, les critères relatifs aux programmes culturels figurant dans la décision de 1999 s'appliquent, sauf lorsque les villes choisissent de fonder leurs programmes sur les critères définis par la décision de 2006. En ce qui concerne le cofinancement et le suivi, elle dispose également que les nouveaux processus établis dans la décision de 2006 s'appliquent à partir de la manifestation CEC 2010.

Ladite décision instaure notamment un nouveau mécanisme de financement de l'UE pour les CEC sous la forme du «prix Melina Mercouri», qui est octroyé avant le lancement de l'année aux villes désignées, sur la base des rapports fournis par le jury de suivi et de conseil, dont le rôle est d'apporter une aide aux villes, de leur donner des orientations depuis le jour de leur désignation jusqu'au début de la manifestation proprement dite, d'évaluer l'état d'avancement de leurs préparatifs et de vérifier qu'elles ont rempli leurs obligations. Ce prix a été décerné pour la première fois aux villes désignées en 2010, puis à celles désignées en 2011 et 2012.

Conformément aux dispositions transitoires de la décision n° 1622/2006/CE, le gouvernement du Portugal a décidé en 2007 de recommander Guimarães pour accueillir la manifestation CEC en 2012, sans organiser de concours au niveau national. Le gouvernement de la Slovaquie a quant à lui décidé d'organiser un concours national pour choisir la ville d'accueil, sous la forme d'un appel ouvert à candidatures qui s'est déroulé en 2006 et auquel quatre villes ont participé, et a, sur la base de ce concours, recommandé la ville de Bratislava ainsi que cinq autres villes partenaires. Cependant, selon l'évaluation externe, les parties prenantes consultées ont des avis divergents sur la question de savoir si le processus de sélection national a été mené de la façon la plus appropriée et la plus transparente qui soit.

Dans son rapport de novembre 2008, le jury de sélection a recommandé que ces deux villes accueillent la manifestation CEC 2012, tout en formulant des recommandations visant à aider ces villes à atteindre leurs objectifs. En mai 2009 le Conseil de l'UE a officiellement décerné le titre de «capitale européenne de la culture 2012» à Guimarães et Bratislava. Dans son rapport de mai 2011, le jury de suivi et de conseil a recommandé que le prix Melina Mercouri soit attribué aux deux villes⁵.

⁵ Voir les rapports du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/past-capitals_fr.htm

3. L'EVALUATION EXTERNE

3.1. Modalités de l'évaluation

Cette évaluation avait pour but d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficacités ainsi que la durabilité et le legs probables de ces CEC par rapport aux objectifs de l'action en question et aux objectifs que ces villes s'étaient elles-mêmes fixés dans leurs candidatures et au cours de la phase de mise en œuvre. L'évaluation a également examiné la pertinence, l'efficacité, l'efficacités et la durabilité de l'action CEC dans son ensemble.

3.2. Méthodologie

L'évaluation devait être effectuée sur le même modèle que celui utilisé pour les évaluations relatives à la période 2007-2011, pour fournir des données comparables dans le temps. Plusieurs critères et indicateurs clés, liés à la hiérarchie des objectifs globaux de premier ordre de l'action et à ses objectifs spécifiques et opérationnels, ont été observés et mesurés dans la mesure du possible.

Les deux villes ont tout d'abord été évaluées séparément, sur la base des données primaires qui avaient été collectées sur place ou fournies par chaque capitale européenne de la culture, ainsi qu'à la suite de l'analyse d'une série de sources de données secondaires. Les sources de données primaires consistaient en des entretiens qualitatifs effectués au cours de deux visites dans chaque ville et par téléphone. Ces entretiens visaient à obtenir un large éventail d'éclairages sur chaque capitale européenne de la culture, y compris ceux des équipes de gestion, des décideurs locaux et nationaux, ainsi que ceux des acteurs culturels majeurs et d'une série de partenaires associés à la réalisation des CEC. En outre, les responsables des projets CEC ont été invités à contribuer à l'évaluation en participant à une enquête en ligne. Les sources de données secondaires étaient composées des éléments suivants: les informations figurant dans les dossiers de candidature d'origine des CEC; les études et les rapports commandés par les CEC; les programmes d'activité, le matériel promotionnel et les sites internet; des données statistiques sur la culture et le tourisme; et les données chiffrées fournies par les CEC sur le financement, les activités, les réalisations et les résultats.

Une étude comparative a ensuite examiné les conclusions tirées pour Guimarães et Maribor, en comparant et en contrastant les approches, ainsi qu'en recensant les thèmes et résultats communs pour l'action CEC dans son ensemble.

4. CONCLUSIONS DE L'EVALUATEUR

4.1. Pertinence de l'action CEC

L'évaluation considère que l'action CEC demeure d'une importance fondamentale et d'une grande pertinence pour le traité sur le fonctionnement de l'UE, et particulièrement son article 167, en contribuant à l'épanouissement des cultures des États membres, en mettant en exergue le patrimoine culturel commun ainsi que la diversité culturelle et en accroissant la coopération culturelle à la fois entre les États membres et au niveau international.

L'action CEC reste complémentaire d'autres initiatives culturelles de l'UE, en particulier le programme Culture 2007-2013 et le programme MEDIA (ainsi que leur successeur, le programme «Europe créative» proposé). Fait important, elle contribue également à la réalisation des objectifs fixés pour l'Agenda européen de la culture grâce à la promotion de la diversité culturelle, au développement de liens culturels internationaux et au renforcement du rôle de la culture dans le développement à long terme des villes européennes. De plus, l'action CEC complète d'autres programmes européens, spécialement dans des domaines tels que la jeunesse, la citoyenneté, l'éducation, la formation et le développement régional.

4.2. Pertinence de la manifestation CEC 2012

L'évaluation porte sur les facteurs qui ont motivé les villes à présenter leur candidature pour devenir une capitale européenne de la culture ainsi que sur l'adéquation de leurs objectifs à ceux de l'action et de l'article 167 du TFUE. Elle s'est aussi intéressée au processus par lequel la motivation des CEC 2012 s'est transformée en une série d'objectifs et aux modifications de ces objectifs au cours de la phase d'élaboration.

L'évaluation estime que les deux CEC 2012 se sont appropriés les objectifs de l'action et les ont adaptés en fonction de leurs contextes et priorités spécifiques. Les objectifs et les activités mises en œuvre par les deux CEC étaient pertinents au regard des principaux objectifs à l'échelle de l'UE. Les deux CEC ont planifié divers programmes culturels et activités connexes (p. ex. les communications, le volontariat, etc.) pertinents au regard des objectifs au niveau de l'UE, tels que le renforcement de la coopération entre les acteurs culturels, la promotion de la diversité des cultures européennes et la mise en lumière de leurs aspects communs, le renforcement du rôle de la culture dans le développement à long terme des villes, le soutien du développement social et économique des villes, la stimulation de la participation des citoyens, l'amélioration de la taille, de la diversité et de la dimension européenne de l'offre culturelle dans les villes, l'élargissement de l'accès et de la participation à la culture, le renforcement des capacités du secteur culturel et l'amélioration du profil international des villes.

4.3. Efficience de la gouvernance et de la gestion et capacité de réalisation

L'évaluation a examiné la capacité de réalisation des villes et l'efficience de la gouvernance et de la gestion des CEC, y compris leurs modèles organisationnels, leurs procédures de sélection et de mise en œuvre des activités et manifestations culturelles, leur communication et leur promotion, ainsi que leurs processus de levée de fonds.

À l'instar de l'évaluation des CEC de 2007 à 2011, celle des CEC 2012 souligne à quel point il est essentiel mais aussi difficile de mettre en place une structure organisationnelle appropriée et de constituer une équipe dotée des compétences appropriées pour mettre en œuvre le programme culturel. Pour cela, il faut disposer d'un large éventail de compétences et, par conséquent, d'une équipe présentant une structure différente de celle de l'équipe qui a préparé la candidature initiale. Il est également nécessaire de veiller à l'équilibre des intérêts artistiques et politiques et de faire en sorte que tout nouveau participant à la mise en œuvre soit accueilli comme un partenaire actif par les parties prenantes existantes. Il est généralement préférable de créer une structure nouvelle et indépendante, adaptée au contexte politique et culturel de la ville.

La Fondation «Ville de Guimarães» (Fundação Cidade de Guimarães) a été constituée comme une nouvelle organisation par le ministère de la culture et le conseil municipal de Guimarães en 2009. La gouvernance et la gestion de la capitale européenne de la culture étaient réparties entre plusieurs acteurs; la Fondation était chargée de concevoir la stratégie d'ensemble, la communication et la gestion, tandis qu'une organisation existante, «A Oficina», était responsable de la mise en œuvre du programme culturel lui-même. De plus, un des volets du programme, intitulé «Intersecting Times», était géré et produit indépendamment par un consortium d'associations locales. Les évaluateurs notent que, bien que certaines difficultés soient apparues dans la phase d'élaboration, les structures de gestion et de gouvernance ont relativement bien fonctionné durant l'année de la manifestation. Il s'avère que la stratégie d'ensemble, les objectifs et les principes de programmation pour Guimarães 2012 n'ont pas connu de changement majeur entre la phase de candidature et la mise en œuvre au cours de l'année de la manifestation. Le soutien politique important apporté à Guimarães 2012 par les autorités municipales a également grandement contribué au succès de cette manifestation. Ce

soutien s'est traduit par la volonté de mettre sur pied des projets d'infrastructure culturelle, le soutien de l'équipe de gestion et l'étroite collaboration avec celle-ci ainsi qu'une aide significative à la réalisation des projets culturels. La capitale européenne de la culture a été perçue comme un projet stratégique par l'administration municipale, et des efforts considérables ont été consentis pour assurer la réussite de sa mise en œuvre.

À Maribor, l'absence d'un partenariat formel ou de pouvoirs locaux bien établis (en raison des nombreux changements de gouvernement) a créé un contexte problématique pendant les phases de d'élaboration et de mise en œuvre. La phase d'élaboration a été gérée par un secrétariat provisoire établi par la municipalité. Une fois que l'infrastructure finale de mise en œuvre était en place, une équipe a été recrutée relativement rapidement; selon les évaluateurs, cette équipe a dû «démarrer sur les chapeaux de roue». L'évaluation met en avant un certain nombre de facteurs de succès dans la stratégie de mise en œuvre de l'agence d'exécution, y compris l'élaboration d'un plan nouveau et cohérent pour le programme, la consultation poussée des partenaires, acteurs et artistes, mais aussi la façon dont le conseil de direction et les responsables de la gestion ont soutenu le personnel et ont été capables de se mettre à l'abri des influences extérieures pour préserver leur autonomie. La capitale européenne de la culture s'est assuré progressivement le soutien des citoyens, des partenaires médiatiques et des autres parties prenantes. Cependant, la plupart des améliorations des infrastructures planifiées n'ont pas été effectuées, ce qui a considérablement limité l'éventail de sites disponibles pour accueillir les événements et parfois empêché les activités planifiées d'avoir lieu. À un moment donné, l'ensemble du projet était menacé par des conflits sur les structures institutionnelles et les engagements de financement et des problèmes d'infrastructure.

À l'instar des éditions précédentes, l'expérience de 2012 souligne les défis considérables posés par la gouvernance et la gestion de la CEC ainsi que l'impact des interférences politiques, des incertitudes organisationnelles et des changements de personnel. Ces aspects sont peut-être inévitables étant donné la nature et la durée de la CEC. Néanmoins, l'édition 2012 a également montré combien il était important que les autorités municipales et autres fournissent un soutien constant et démontrent leur appui et leur adhésion sans faille, pour que toute difficulté qui se présente puisse être détectée et surmontée rapidement.

Au niveau européen, l'action CEC continue à présenter un bon rapport coût/efficacité en comparaison avec d'autres instruments et mécanismes de l'UE, du fait que le montant disponible dans le cadre du prix Melina Mercouri est très modeste. Même si ce prix ne représentait qu'une proportion relativement faible des budgets totaux affectés à la capitale européenne de la culture pour les deux villes, il a cependant été fortement apprécié compte tenu des exigences financières auxquelles celles-ci ont été confrontées. De surcroît, le prix Melina Mercouri jouit d'une forte valeur symbolique et récompense les progrès effectués par les villes pendant la phase d'élaboration.

4.4. Efficacité sur le plan de l'élaboration d'activités culturelles et de contenus culturels et artistiques

L'évaluation estime que les deux CEC 2012 ont réussi à mettre en œuvre des programmes culturels plus ambitieux, innovants et internationaux (notamment en matière de thèmes, d'artistes/interprètes et de publics) que l'offre culturelle habituelle de chacune des villes. Les CEC ont exploré de nouveaux thèmes, mis en exergue la richesse et la diversité de l'offre culturelle de chaque ville, utilisé de nouveaux sites ou des sites inhabituels pour accueillir les événements et sont allées au-devant des citoyens.

Maribor 2012 a mis en œuvre un programme culturel ambitieux et innovant, qui comprenait un grand nombre d'activités culturelles entièrement nouvelles et mettait l'accent sur les nouvelles formes d'expression créative et de travail interdisciplinaire, ainsi qu'une approche

hautement collaborative et participative qui réunissait les acteurs internationaux et les organisations, acteurs et citoyens locaux.

Nombre d'activités ont été conçues sur la base de coproductions et de collaborations. L'utilisation judicieuse des coproductions par Maribor 2012 est en partie due au fait qu'il n'y avait pas assez de ressources ni de temps pour mettre en place en interne un programme culturel complet. Cependant, les organisateurs ont réussi à lever des fonds et à bénéficier de l'expertise de partenaires externes (par exemple les «ambassades culturelles», qui regroupent 80 organisations de 31 pays), tout en faisant en sorte que les activités mises en œuvre cadrent avec leurs propres objectifs et avec les objectifs à l'échelle de l'UE pour la capitale européenne de la culture.

Le programme final consistait en une version remaniée du plan d'origine, qui était plus cohérente et plus structurée. Il comprenait, en résumé, des centaines de projets et visait un public global estimé à 3,1 millions de personnes en 2012 (et à 4,5 millions de personnes au total). Cela représente une augmentation considérable en ce qui concerne à la fois le nombre et le type d'activités qui sont généralement proposées aux citoyens de Maribor. Selon l'évaluation, un grand nombre de parties prenantes a déclaré que le programme comportait un bon dosage d'événements culturels destinés à un public averti et d'événements culturels populaires, avec un nombre suffisant d'événements «prestigieux», mais qu'il accordait également une large place aux approches participatives et aux contenus innovants, y compris des activités combinant des disciplines artistiques et des démarches expérimentales, entre autres l'utilisation des nouveaux médias.

Guimarães a mis en œuvre un programme culturel qui comportait un grand nombre d'activités culturelles nouvelles et novatrices. L'évaluation considère que la ville a su mobiliser ses habitants, attirer les visiteurs nationaux et internationaux et accroître l'éventail d'expériences culturelles proposées dans la ville. À Guimarães, le programme culturel était axé sur la création artistique. Dès le début, les principales parties prenantes n'ont pas voulu simplement concevoir un programme de festivals invitant les meilleurs projets créés ailleurs, mais ont décidé de se focaliser sur le renforcement de la création artistique à Guimarães même et sur l'appui au développement des capacités et du potentiel artistiques et créatifs de la ville.

Le programme de Guimarães comportait, en bref, des centaines d'événements auxquels étaient associés 25 000 artistes et professionnels. Au total, 15 000 citoyens et 300 organisations ont apporté leur contribution aux événements culturels. Le programme comptait 1 000 créations et 700 résidences d'artistes. Il a donné lieu à la production de 40 films, à 60 nouvelles publications et à 100 premières internationales.

Le programme visait à explorer la ville à travers des interprétations artistiques de différents aspects du passé de la ville et de la ville actuelle. Par exemple, le programme cinématographique avait pour but de redécouvrir le patrimoine audiovisuel de la ville et le programme artistique et architectural portait sur l'identité locale et l'histoire, notamment en lien avec le patrimoine industriel possédant des dimensions sociale, économique et culturelle.

4.5. Efficacité sur le plan de la promotion de la dimension européenne

Il ressort de l'évaluation que la dimension européenne du programme culturel des deux CEC 2012 se retrouvait principalement dans les efforts visant à soutenir la coopération culturelle transnationale et une certaine internationalisation des secteurs culturels des villes. Bien que des thèmes européens fussent présents dans les deux villes, ceux-ci se rapportaient en général à des volets spécifiques ou des projets isolés, au lieu d'imprégner l'ensemble du programme culturel. Il eût certes été utopique de croire que l'attribution du titre de capitale européenne de la culture ferait entrer Guimarães et Maribor dans le cercle des principales

destinations culturelles européennes (du moins à l'issue de l'année de la manifestation), mais l'absence de promotion internationale intensive constitue pour ainsi dire une occasion manquée dans les deux villes; il n'en reste pas moins que l'année de la capitale européenne de la culture a eu des retombées positives sur la perception globale de ces villes et la promotion du tourisme. Il s'avère qu'environ 39 % des visites à Maribor et dans les villes partenaires en 2012 ont été exclusivement motivées par la manifestation «Capitale européenne de la culture». Les offices du tourisme de Guimarães ont fait état d'une hausse de 120 % de leur fréquentation alors que 25 % des visiteurs auraient déclaré que la manifestation «Capitale européenne de la culture» était l'une des raisons pour lesquelles ils avaient visité la ville.

Enfin, la coopération entre les deux CEC n'a pas été à la hauteur des attentes, même si l'éloignement géographique ou l'absence de liens historiques ou culturels limite le potentiel d'approfondissement des liens, ce qui était le cas ici.

4.6. Efficacité sur le plan de la mobilisation et de la sensibilisation des citoyens

L'évaluation relève que la mobilisation des citoyens constituait l'un des facteurs clés du succès pour les deux villes. Guimarães 2012 a bénéficié de l'aide, de l'enthousiasme et de la participation active de ses habitants, qui ont perçu l'année de la manifestation comme l'une des étapes clés de la revitalisation de leur ville, du renforcement de son rôle au niveau national et de l'accroissement de sa visibilité au niveau international. Le style de communication et le logo ont contribué de manière décisive à la réussite. Quant à Maribor, en fin de compte, elle a aussi réussi à atteindre un degré élevé de sensibilisation, de participation et de mobilisation des citoyens; elle s'est assuré petit à petit le soutien des citoyens, des partenaires médiatiques et des autres parties prenantes, ce qui lui a permis de franchir l'écueil d'une publicité initiale négative et d'un scepticisme généralisé. De plus, son programme comprenait une série d'activités explorant les relations existant entre la culture, la créativité et d'autres domaines, par exemple dans les travaux de l'Université de Maribor qui relie les activités de recherche menées dans différentes facultés universitaires à la culture et aux arts.

4.7. Efficacité sur le plan des répercussions sur l'économie, le développement urbain et le tourisme

Il était vital pour Guimarães d'investir dans les capacités de la ville, afin de contribuer au développement économique et social. Premièrement, l'investissement dans les infrastructures visait à accroître les capacités de la ville. Deuxièmement, le programme était axé sur l'accroissement des capacités du secteur culturel local. Troisièmement, une part considérable du programme culturel était consacrée à la conquête de nouveaux publics, à la mobilisation de la communauté locale et à l'élargissement de l'éventail d'expériences culturelles proposé aux citoyens. Les constats tirés dans l'évaluation indiquent que la manifestation «Capitale européenne de la culture» a eu une incidence sur le développement des entreprises au sein de la ville, notamment en ce qui concerne le secteur des services dans le centre-ville. Le fait que Guimarães 2012 a reçu un soutien politique important de l'administration municipale, qui a perçu cette manifestation comme un projet stratégique, constituait manifestement un atout à cet égard. L'expérience de Guimarães en 2012 en particulier prouve qu'une capitale européenne de la culture peut être renforcée par des investissements du FEDER et aussi apporter une valeur ajoutée à ces investissements. Nombre de CEC avaient déjà utilisé des financements du FEDER pour développer leurs infrastructures, mais, dans le cas de Guimarães 2012, la part du FEDER dans le budget total représentait environ 70 %.

À Maribor, la candidature initiale mettait l'accent sur l'exploitation de la capitale européenne de la culture pour soutenir le développement urbain, social et économique et l'utilisation de la culture pour donner un nouvel élan à la ville, restaurer la confiance de ses habitants et tisser de nouveaux liens pour stimuler le développement socio-économique en général. Bien que la

plupart des projets d'infrastructure n'aient pas été réalisés, la ville a concrétisé sa volonté d'utiliser l'année de la capitale de la culture comme un moyen d'appuyer le développement urbain et régional. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un large éventail d'activités visant à revitaliser les centres-villes au moyen de la culture. Plusieurs villes partenaires se sont vraiment félicitées de leur participation à l'année de la capitale européenne de la culture. Cette participation a eu d'importantes répercussions positives pour les plus petites villes; certaines d'entre elles ont attiré un grand nombre de visiteurs, pris conscience des atouts culturels dont elles disposaient et esquissé de nouveaux modes de développement culturel et touristique.

L'évaluation note que les deux villes ont pu se prévaloir d'une hausse du nombre de visiteurs, qui a largement stimulé l'activité économique locale.

4.8. Durabilité

La décision de 2006 dispose que la manifestation «Capitale européenne de la culture» devrait «être durable et faire partie intégrante du développement culturel et social à long terme de la ville». L'évaluation considère que les deux CEC offrent de nouvelles activités culturelles qui se poursuivront au-delà de l'année de la manifestation et disposent à présent d'infrastructures culturelles rénovées. En ce qui concerne la capacité à long terme en matière de culture, les CEC ont permis d'acquérir une plus grande expérience et une plus grande expertise et d'améliorer le fonctionnement en réseau et la coopération au sein des secteurs culturels.

Dans les deux villes, les acteurs culturels ont engrangé de précieuses compétences et expériences. Les effets sur l'amélioration de l'offre culturelle des villes seront vraisemblablement réels, quoique limités. On ne doit toutefois pas s'attendre à des incidences à long terme sur la gouvernance culturelle, ce qui accroît la nécessité d'incorporer l'élaboration d'une stratégie à long terme dans les processus de sélection et de suivi.

Dans les deux cas, la durabilité semble loin d'être garantie, notamment en raison de la situation économique incertaine. À Maribor, la situation politique reste instable et les perspectives économiques sont toujours négatives; en l'absence de planification à long terme ou de structure chargée de gérer le legs (après juin 2013) et avec des budgets culturels revus à la baisse, il sera difficile de maintenir la récente augmentation des activités culturelles ou les niveaux accrus de mobilisation publique en faveur de la culture. Guimarães n'a pas mis en place une stratégie culturelle à long terme et la Fondation «Ville de Guimarães», qui a géré la manifestation «Capitale européenne de la culture», sera dissoute à la fin de 2013. Des négociations entre les autorités locales, le gouvernement national et l'université sont néanmoins en cours afin de mettre en place un cadre coopératif pour garantir la durabilité des structures de gouvernance. Il est également probable que les autorités locales seront en mesure d'assurer la continuation de certaines activités phare.

5. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ÉVALUATION EXTERNE ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Les recommandations sont fondées sur les considérations des évaluateurs sur les CEC 2012 mais portent sur la mise en œuvre de l'action CEC dans son ensemble. Par ailleurs, les évaluateurs indiquent que plusieurs recommandations formulées dans le cadre des évaluations des CEC antérieures restent valides et pertinentes.

Les recommandations portent sur la poursuite de l'action CEC en tant qu'initiative prestigieuse et symbolique de l'UE, la nécessité de disposer de procédures de sélection transparentes à l'échelle nationale, le renforcement des mesures de suivi visant à fournir un soutien et des orientations aux villes dès la phase initiale, de manière à mieux garantir une progression régulière dans la phase d'élaboration, le renforcement de l'obligation, pour chaque capitale

européenne de la culture, d'approfondir ses liens avec l'autre capitale européenne de la culture de l'année, le besoin d'insister davantage sur la nécessité, pour les CEC, d'établir leurs arrangements institutionnels en temps utile et de mettre en place des structures chargées de gérer le legs plus concrètes, et enfin, la mise en place, par les villes elles-mêmes, de procédures d'évaluation plus cohérentes. Les conclusions de l'évaluation confirment que le titre de capitale européenne de la culture demeure très apprécié, qu'il suscite des programmes culturels ambitieux et que ses retombées sont importantes. Le titre et la contribution financière de l'UE ont un effet de levier considérable, ce qui rend l'initiative rentable et efficace.

La Commission partage les appréciations et conclusions globales de l'évaluation et accepte ses recommandations.

Les recommandations de cette évaluation sont, dans une large mesure, conformes à la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union en faveur des «capitales européennes de la culture» pour les années 2020 à 2033⁶ présentée par la Commission.

S'appuyant sur les points forts du programme actuel, qui fonctionne bien dans l'ensemble, cette proposition conserve les principales caractéristiques et la structure générale dudit programme. Certaines améliorations sont néanmoins proposées pour tenir compte des recommandations des évaluations externes des CEC de 2012 et des CEC précédentes, ainsi que d'autres considérations:

- le renforcement des conditions d'attribution du prix Melina Mercuri, qui était également recommandé dans l'évaluation des CEC 2011, en liant ce prix au respect des engagements pris lors de la phase de candidature - en fixant des conditions plus claires et plus strictes qui constituent les motifs sur la base desquels la Commission peut refuser l'attribution - et en procédant au paiement du prix dans le courant de l'année de la manifestation et non plus par anticipation, de façon à ce que la Commission puisse statuer en se fondant sur des éléments d'appréciation plus fiables et plus complets;
- l'introduction d'une série de critères de sélection plus explicites et plus complets, en vue d'accroître la transparence et l'équité de la procédure, y compris en ce qui concerne la contribution de la capitale européenne de la culture à la stratégie à long terme de la ville, la nécessité d'un large soutien politique, la gouvernance ou la faisabilité de la stratégie de financement;
- le fait d'encourager les deux CEC d'une même année à essayer d'établir des liens et des projets communs en tant que partie intégrante de leurs programmes culturels, car l'ajout de nouvelles relations de travail à celles qui existent déjà peut être très bénéfique pour elles, même si, - comme cela est indiqué fort justement dans le rapport - cela peut constituer un défi lorsque les deux villes sont éloignées géographiquement ou lorsqu'elles n'ont que peu de liens culturels et historiques;
- le fait d'inviter les CEC à effectuer leurs propres recherches et études sur les résultats et les retombées de l'année de la manifestation, sous la forme d'une obligation, pour les villes, d'effectuer une évaluation pour mieux mesurer la réalisation de leurs objectifs.

En outre, la proposition de la Commission vise à améliorer le programme en ajoutant un objectif général, lié à la contribution de la culture au développement à long terme des villes,

⁶ COM(2012) 407 final.

en introduisant une troisième réunion de suivi officielle trois ans avant l'année de la manifestation et en soulignant la nécessité, pour les villes candidates, d'avoir déjà mis en place une stratégie culturelle au moment où elles se portent candidates.